

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du 06 septembre 2016

L'an deux mille seize et le six septembre à 20 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie d'ALBA LA ROMAINE sous la Présidence de Mme Christiane CROZIER, Vice-Présidente du CCAS.

Date de la Convocation : 29 août 2016.

Nombre de membres en exercice : 9 Présents : 5 Votants : 7

Résultat du vote : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : CROZIER – LEBRAT – ACHOUR – BOMBRUN - LASCOMBE

*Excusés : Mr VOLLE a donné procuration à Mme CROZIER
Mme PIQUEMAL a donné procuration à Mme ACHOUR
Mme RAMUS - GENDRON*

Absents :

Mme LEBRAT a été élue secrétaire

Objet : Aides aux accueils de loisirs 2016.

Au cours de cette séance, les membres du Conseil d'Administration :

-**DÉCIDENT** de mettre en place une aide financière aux enfants de la commune en accueil de loisirs pour l'année 2016.

-**PRÉCISENT** que les modalités d'attribution sont définies dans le règlement annexé à la présente décision.

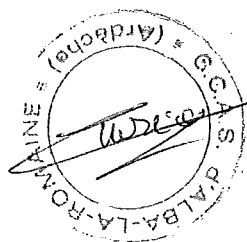
-FIXENT la participation financière du CCAS comme suit :

- Q.F de 0 à 720 = 3.50 € / jour / enfant.
- Q.F de 721 à 999 = 3.50 € / jour / enfant.
- Q.F de 1.000 à 1.500 = 3.00 € / jour / enfant.

-PRECISENT que les crédits nécessaires sont prévus au BP 2016 au c/6562.

Fait et délibéré à ALBA LA ROMAINE le 06 septembre 2016.

POUR COPIE CONFORME
ALBA LE 07 septembre 2016
LA VICE PRESIDENTE
Christiane CROZIER



REÇU A
LA PREFECTURE LE

13 SEP. 2016